

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2010

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : MM. GUILBAULT – CARRE – BENOIST – CASSAGNE – Fié – DAUDIN –
Mmes THEVES – PERRIGAULT – SANTERRE – JAILLOUX – PACHET

Absents : MM. MOUTARDIER – AUPETIT

Représentés : Mme PERIN-BESNARD donne pouvoir à M. BENOIST

Secrétaire de séance : M. Thierry BENOIST

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Didier GUILBAULT, Maire, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le conseil approuve à l'unanimité les virements de crédits proposés par le maire.

PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTE

Le conseil accepte à l'unanimité de créer un poste de rédacteur chef à compter du 22 novembre, en vue du remplacement de la secrétaire de mairie.

PERSONNEL – REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil approuve à l'unanimité